

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 26 juin 2025 –

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 18 juin 2025	Présent(e)s : Délégué(e)s titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., PASTUREL., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage : 18 juin 2025	Délégué(e)s suppléant(e)s : M. COUGOUREUX R.. Absent(e)s ayant donné pouvoir : Mmes FABRE D. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.), DELPERIE L. (pouvoir à M. RIVA C.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), SOLIER H. (pouvoir à M. TREMOLIERES A.), MM. MIOT B. (pouvoir à M. TARROUX H.), LAGALY J.P. (pouvoir à M. PASTUREL N.) et BENEDET J.P. (pouvoir à M. ANDREOLLO B.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absent(e)s : Mmes CAMPAGNARO M.C., ROBERT C., MM. NEGRE D. et IMBERT J.. Secrétaire de séance : M. TREMOLIERES Alain.

DEL 2025/31 : Convention de prestation de services avec la Communauté de Communes du Carmausin Ségala pour le Relais Petite Enfance.

La Communauté de Communes Carmausin Ségala (3CS) a mis en place en 2015, un Relais d'Assistantes Maternelles qui s'est transformé en septembre 2021 en Relais Petite Enfance. Depuis 2015, la Communauté de Communes Val 81 conventionne avec la 3CS afin de bénéficier des interventions du Relais Petite Enfance sur le territoire. La dernière convention qui a été signée le 14 juin 2019 a été prolongée par voie d'avenant.

Les missions des Relais Petite enfance ont évolué. En effet, dans la Convention d'objectifs et de gestion (COG) de la branche Famille de la Sécurité sociale pour la période 2023-2027, il est demandé aux collectivités d'accompagner le déploiement du service petite enfance sur le territoire en amenant une meilleure connaissance des besoins et en facilitant le développement de l'offre d'accueil en cohérence avec ces derniers.

Par ailleurs, le coût de fonctionnement du Relais Petite Enfance a également augmenté. Il est désormais nécessaire de signer une nouvelle convention qui permettra notamment de fixer pour 2025 le montant de la participation financière de la CCVAL81 à 10 968 €.

Suite à cet exposé, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention de prestation de service avec la 3CS, ainsi que les annexes et avenants s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou son représentant à signer la nouvelle convention de prestation de service avec la 3CS, ainsi que les annexes et avenants s'y rapportant.

Le Président,

Guy GAVALDA.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,

Alain TREMOLIERES.

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 081-248100497-20250626-2025DEL31-DE